

FICHE DE DEMANDE DE BAC(S) ROULANT(S) POUR DÉCHETS MÉNAGERS
RESIDENCE COLLECTIVE

COMMUNE : Aussonne , Beauzelle , Brax , Colomiers , Cornebarrieu ,
Mondonville , Pibrac , Seilh , Tournefeuille

Nom résidence..... Adresse

Gestionnaire Responsable

Adresse.....

Tel Fax E-mail @ :

**DÉCHETS CONCERNÉS
PAR LA DEMANDE :**

- Ordures Ménagères
- Collecte Sélective
- Déchets verts

① GESTIONNAIRE

- S'agit-il d'une nouvelle construction ? oui non ↗ Si oui : compléter le cadre ②
- Vous êtes le nouveau gestionnaire de la résidence oui non ↗ Si oui, depuis le

② NOUVELLE CONSTRUCTION

Nombre de logements : F1 F2 F3 F5 F6 F... : **Total :**

Nombre d'entrées à équiper en bacs : Nombre de logements par entrée :

Lieu de stockage des bacs : local poubelles cour hall

③ CHANGEMENT DE VOLUME pour les Ordures Ménagères et la Collecte Sélective

Nouvelle dotation demandée :

Type déchets	Couleur couvercle	Volume supplémentaire	Motif
Ordures Ménagères	Vert
Collecte Sélective	Bleu

④ DOTATION DE LA RESIDENCE pour les Déchets Verts* (sauf pour Mondonville, Brax et Aussonne)

- Un seul type de bac peut-être mis à disposition (240 L ; H:107,5/L:58/P:72) à raison de 2 maximum par résidence.
- La dotation s'effectue en fonction de la superficie du jardin de la résidence (obligatoire) : m²
Dotation souhaitée :
 - Jusqu'à 1000 m² : 1 bac de 240 litres
 - Au-delà de 1000 m² (1 à 2 bacs) 1 bac ou 2 bacs de 240 litres
 Lieu de stockage des bacs : local poubelles cour hall autre :
- La résidence est-elle déjà dotée d'un ou plusieurs bac(s) roulant(s) à déchets verts : oui non
↗ Si oui : indiquer le n° des bac(s) :

⑤ SI UN CONTENEUR A DISPARU

Merci de compléter une Attestation sur l'Honneur de Vol

⑥ SI UN CONTENEUR EST ENDOMMAGE

Indiquer le numéro du conteneur (en haut au dos de la cuve) :

Nature de la casse : couvercle ; roues ; serrure ; cuve fendue ; bac brûlé ; autre.....

CADRE RESERVE TOULOUSE METROPOLE

Volume et nombre de bacs attribués:

Observations :

A....., le

Signature du demandeur,

* **Rappel règlement de la collecte des Déchets Verts** : Les branchages sont à déposer de préférence à l'intérieur du bac roulant à couvercle marron ou à côté en fagot ficelé aux dimensions suivantes : branchages de 3 cm de diamètre et 1m de longueur, pour un diamètre du fagot de 30 cm maximum. Le volume total (bac(s) roulant(s) + fagot(s)) maximum qui sera ramassé par collecte est de 1m³.